

Comment renforcer le bilan : Résumé

Mark Arruda, B.MATH, FCIA, FSA, CERA

James W. Kraft, CPA, CA, MTAX, CFP, FEA

Jeffrey H. Waugh, B.PHIL, LL.B, CFP, CLU

Alors que les sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) prennent de l'expansion, elles misent sur une équipe complète de professionnels afin de gérer leurs intérêts complexes et grandissants. Les CPA peuvent procurer beaucoup de valeur à leurs clients s'ils comprennent les possibilités qu'offre l'assurance permanente et considèrent cette dernière comme un actif fiscalement avantageux.

La valeur de rachat accumulée dans un contrat d'assurance permanente peut renforcer le bilan d'une société et contribuer à résoudre ces difficultés importantes pour les clients propriétaires d'entreprise :



1.

Réduire au minimum l'impôt des sociétés durant la phase d'accumulation d'actifs de leur vivant



2.

Réduire au minimum l'impôt au décès par l'intermédiaire du compte de dividendes en capital



3.

Préserver et accroître les liquidités de la société

Plutôt que de représenter une dépense, l'assurance permanente peut accroître le revenu de la société et renforcer son bilan. Créer des liens solides entre les CPA et les professionnels de l'assurance peut aider à satisfaire les besoins des clients d'une manière novatrice.

Pour en savoir plus sur les avantages d'une assurance détenue par une entreprise, consultez le livre blanc complet :

Ces renseignements vous sont donnés à titre informatif seulement. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie ne fournit aucun conseil d'ordre juridique, comptable ou fiscal, ni aucun autre conseil de nature professionnelle. Avant d'agir sur la foi des renseignements présentés dans le présent document au nom d'un client, vous devez toujours vous assurer qu'il a recours aux services d'un professionnel qui fera un examen approfondi de sa situation sur le plan juridique et fiscal et une analyse détaillée des articles pertinents de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et des règlements connexes.

© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2019-06-19

